



Doc. 14402
10 octobre 2017

Poursuivre et punir les crimes contre l'humanité voire l'éventuel génocide commis par Daech

Amendement¹ n° 9

Dans le projet de résolution, paragraphe 4, avant-dernière phrase, après le mot «chrétiens», insérer le mot suivant:

« , sunnites »

et dans la dernière phrase, après le mot «chrétiens», insérer le mot suivant:

« , sunnites »

Note explicative

Daech a détruit non seulement des lieux de culte yézidis, chrétiens et musulmans non sunnites, mais aussi des lieux de culte sunnites très importants comme la grande mosquée al-Nuri de Mossoul, qui constituait un patrimoine sunnite de premier ordre. On sait aussi que Daech a systématiquement détruit plusieurs tombes et cimetières sunnites.

Déposé par:

KÜÇÜKCAN Talip, Turquie, CE
DİŞLİ Şaban, Turquie, PPE/DC
GÜNAY Emine Nur, Turquie, CE
ÖNAL Suat, Turquie, CE
ŞAHİN USTA Leyla, Turquie, CE

1. 2017 - Quatrième partie de session

